

Le retour du « Doris » à Toulon

Saturé de gaz carbonique, le sous-marin a pris place dans un bassin de l'arsenal

Une émouvante cérémonie, que les sous-mariniens ont voulu intime, a réuni hier à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon les autorités maritimes et l'équipage du « Doris » pour la levée des corps de leurs deux camarades morts en mer, le premier maître Bruno Larriou et le quartier-maître Gilles Fantini.

Le préfet maritime, l'amiral Orosco et l'amiral Bonnemaison étaient présents, ainsi que de nombreux sous-mariniens.

Plus tard, en début d'après-midi, le sous-marin accidenté samedi dernier au large de Sète a rejoint le port de Toulon où la parole est désormais à la commission d'enquête.

Tous les blessés, sauf un, ont été rapatriés à Sainte-Anne et il semble que plus une seule vie ne soit en danger. Toutefois, contrairement à ce qu'il avait été annoncé, on déplore trois blessés graves et non deux. Quant au commandant du « Doris », le capitaine de corvette Dominique Gilbert, il devait être opéré hier dans la journée, l'intervention ayant été retardée à cause d'un œdème pulmonaire. Il a eu les deux genoux brisés par l'explosion.

Il aura fallu près de 20 heures au remorqueur de haute mer « Le Buffle » pour ramener le sous-marin « Doris » à Toulon, son port

d'attache. Parti hier en fin d'après-midi de Sète, le « convoi » maritime a bénéficié d'un temps clément et a ainsi pu ral-

lier Toulon à une vitesse d'environ 6 nœuds.

Hier, vers midi, le sous-marin accidenté était immobilisé en

rade des Vignettes et ce n'est que vers 14 h 30, à la suite de diverses manœuvres, qu'il a fait son entrée dans le bassin Misiessy I de l'arsenal. Le bâtiment était flanqué de deux remorqueurs plus petits que « Le Buffle », le « Bengali » et le « Toucan » et d'importantes mesures de sécurité avaient été prises pour isoler le périmètre d'accueil.

La ville de Toulon avait dépêché sur les lieux plusieurs camions de sapeurs-pompiers et les autorités maritimes étaient prêtes à faire face au moindre incident. La principale crainte était liée au fait que le sous-marin arrivant de Sète s'apparentait davantage à une « bombe flottante » qu'à un sous-marin de type « Daphné ». En effet, avant son départ, une délicate opération s'était déroulée à Sète afin de parer à d'éventuels incendies au cours du remorquage, l'atmosphère du sous-marin avait été rendue inerte. L'opération consiste à fermer hermétiquement tous les panneaux et à saturer tout le sous-marin en gaz carbonique. On obtient ainsi un confinement total du bâtiment avec une surcharge en CO₂ de près de 40 % qui parvient à neutraliser les dégagements d'hydrogène.

Remorqué depuis Sète par l'arrière (1) et accompagné par l'escorteur d'escadre « Le Destrier », le sous-marin « Doris » est donc arrivé hier à Toulon avec de multiples précautions. Le capitaine de corvette Delahaye, lui-même sous-marinière, a expliqué que, maintenant, le plus gros reste à faire puisqu'il s'agit de chasser du « Doris » toutes les émanations de gaz toxique et de rendre l'atmosphère respirable afin que les experts puissent déterminer avec certitude les causes de l'explosion. « Il va falloir

décompresser en ouvrant une purge d'équilibrage située à l'arrière du sous-marin, a-t-il précisé, puis ventiler et assainir. Il y a du travail au moins pour la journée, sinon la nuit... »

Pour ce qui est de l'explosion, survenue dans le compartiment des batteries, toutes les hypothèses sont encore permises. Seul élément certain, la partie du sous-marin concernant la sécurité en plongée est intacte, ce qui signifie que le « Doris » aurait pu faire surface sans difficulté si l'accident s'était produit sous les eaux. Ce qui écarte également, a priori, toute catastrophe comme celle ayant frappé la « Minerve ». Et plus tard l'« Eurydice ». « On ne sait toujours pas, dans ces deux cas, ce qui s'est exactement passé », avoue d'ailleurs le capitaine Delahaye.

D'ores et déjà, la commission d'enquête technique, qui s'occupe du sous-marin « Doris », est à pied d'œuvre. Elle a tenu, hier matin, sa première réunion, mais sa tâche ne sera pas facile. Composée de quatre membres — le capitaine de vaisseau Lucas, adjoint de l'amiral commandant la force aéronavale stratégique ; le capitaine de corvette Dupont, commandant du sous-marin « La Daphnée » ; le capitaine de corvette Le Guen, chef du groupement « énergie » et ingénieur de sous-marin nucléaire, et l'ingénieur Acarie, représentant le département de la construction navale — elle ne rendra pas ses conclusions avant plusieurs semaines.

D. C.



L'arrivée du sous-marin « Doris » escorté par deux remorqueurs

Photo FRANZ.

(1) Ce type de sous-marin est équipé en permanence d'une remorque située à l'arrière du bâtiment.